versaria mensibus februarii, aprilis, iunii et augusti et casu quo non celebrentur in dictis mensibus quod distributio supradictorum dividatur clero sive claustro et hospitali ville qui obiit penultima decembris anno domini millesimo CCCC° XL. VI. anima eius, etc.

MARSEILLE. — D'un travail de M. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, il résulte que les stèles à idoles trouvées, il y a une trentaine d'années, dans le sol du vieux Marseille, et qu'on avait attribuées tantôt à l'école phénicienne tantôt à l'école phocéenne, n'appartiendraient pas du tout à cette dernière; des échantillons de pierre envoyées de Phocée présentent, en effet, un tout autre caractère.

— Puisque nous sommes dans le Midi, signalons la publication à Toulouse d'un Album des monuments et de l'art ancien du Midi de la France dont le texte est dû à la plume de M. Emile Mâle. Rien de plus utile que ces publications pour faire connaître et aimer dans le grand public les monuments d'une région et même pour en conserver l'existence. Il serait à souhaiter que quelque société savante ou qu'un groupe d'hommes compétents entreprît la même œuvre pour nos monuments lyonnais.

Pierres gravées. — L'infatigable M. Le Blanc a communiqué à l'Académie des Inscriptions un mémoire sur 720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues. Un certain nombre d'entre elles lui appartiennent; il a relevé les autres au Vatican, dans notre cabinet des Médailles et même chez des antiquaires. « M. Le Blanc rappelle l'importance que les gemmes avaient dans la vie commune : leurs empreintes servaient à valider les actes, à sceller les objets que l'on voulait retrouver intacts. On considérait comme un présage funeste le fait de rêver seulement que l'on avait